

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet GAEC DE LA MERRERIE sur la commune principale de l'AIOT 2 Route de la Merrerie - Guilberville 50160 Torigny-les-Villes.

La référence de votre dossier est A-3-NRJVLGASG et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 21/04/2023 à 09h46 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **89769951800014**

Raison sociale **GAEC DE LA MERRERIE**

Forme juridique **Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

2 LA MERRERIE

50160 TORIGNY LES VILLES

Signataire

Qualité : **ASSOCIES GERANTS**

Référent

Fonction : **CONSEILLER BATIMENTS**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **GAEC DE LA MERRERIE**

Description des activités :

EXPLOITATION AGRICOLE EN POLY CULTURES ET ELEVAGE DE BOVINS LAIT Le GAEC de la Merrerie à remplacé le GAEC BOULLLOT au 1er avril 2021. Le GAEC BOULLLOT était historiquement autorisé pour 132 VL et 56 BV. Une abrogation de cette autorisation vient en parallèle de cette nouvelle déclaration initiale. En effet, et avec les évolutions de seuils de classements des bovins lait au ICPE, l'exploitation n'a pas évolué significativement est reste désormais soumise, de part ses effectifs, au régime Déclaration.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **2 Route de la Merrerie - Guilberville 50160 Torigny-les-Villes**

X : 411145

Y : 6884581

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2101	2101-2-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre de vaches 140 u	D	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Milieu naturel (hors forage souterrain) **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **7000**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **OUI**

Origine et la nature des matières épandues :

TOUS LES EFFLUENTS ORGANIQUES ISSUS DE L'ELEVAGE DE VACHES LAITIÈRES ET DE L'ELEVAGE DE RENOUVELLEMENT SONT COLLECTÉS ET STOCKÉS RÉGLEMENTAIREMENT AVANT ÉPANDAGE SUR LES PARCELLES DU PLAN D'ÉPANDAGE DE L'EXPLOITATION

Pacage	Nom exploitant	Numéro îlot
050126443	GAEC DE LA MERRERIE	VOIR PE
Surface totale du plan d'épandage (en ha) 151		

Q : Quantité d'azote épandue inscrite au plan d'épandage (en kg N) **20000**

A1 : Dont épandue sur les terres de l'exploitation (en kg N) **20000**

A2 : Dont épandue sur les terres mises à disposition par un tiers (en kg N) **0**

B1 : Dont produite sur l'installation (en kg N) **20000**

B2 : Dont provenant d'un tiers (en kg N) **0**

Capacité de stockage des matières épandues (en mois) **5**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Élimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**TOUS LES PLASTIQUES D'EMBALLAGE DIVERS SONT RECYCLÉS PAR LA SOCIÉTÉ ADIVALOR
LES CADAVRES SONT COLLECTÉS PAR LA SOCIÉTÉ ATEMAX**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Précisez : **UNE MARE EST PRESENTE SUR LE SITE POUR LA SECURITE INCENDIE**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

EN CAS DE SINISTRE, POMPIERS DE TORIGNI LES VILLES MARE ACCESSIBLE SUR SITE ET EXTINCTEUR EN LOCAL TECHNIQUE

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

PLAN DE CADASTRE GAEC DE LA MERRERIE ICPE 2023.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

PLAN DE MASSE GAEC DE LA MERRERIE ICPE 2023.pdf